



LE PRÉSIDENT

Service Technique

26. AVR. 2018

N°

Melun, le 20 AVR. 2018

Dossier suivi par Claire PAIN  
 Tél. : 01 64 14 72 43  
 claire.pain@departement77.fr  
 Nos réf. : DGAA/DADT/SDT/CN/CP/SL/D18-004832-DADT  
 Vos réf. : Audrey PIGOIS

Madame Maud TALLET  
 Maire  
 Hôtel de Ville  
 BP 2 CHAMPS-SUR-MARNE  
 77427 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 2

Objet : Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Mairie de CHAMPS SUR MARNE	
courrier n° 21523	du 25 AVR. 2018
original : ..... <i>Clair</i> .....	
copie : .....	

Madame le Maire,

Suite à votre courrier du 8 février 2018 notifiant le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, il n'appelle pas d'observations de la part du Département sur ses domaines de compétence.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de PLU approuvé.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Louis THIERIOT  
 Président du Conseil départemental